

DEPARTEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEINE-MARITIME

DE LA COMMUNE DE LONDINIÈRES

Date de Convocation

23.03.2023 L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique

23.03.2023 sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants (Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget Hébergement

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu :	236 182,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	236 182,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	256 184,39
	Réalisé :	2 119,13
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	256 184,39
	Réalisé :	252 497,39
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	250 378,26
Résultat global :	250 378,26

rs de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	19 193,87
- un excédent reporté de :	231 184,39
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	250 378,26
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	250 378,26
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	19 193,87
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget Eau

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu :	794 147,00
	Réalisé :	2 059,00
	Reste à réaliser :	20 000,00
Recettes	Prévu :	794 147,00
	Réalisé :	219 827,79
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	273 023,00
	Réalisé :	24 704,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	273 023,00
	Réalisé :	246 844,98
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	217 768,79
Fonctionnement :	222 140,98
Résultat global :	439 909,77

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		3 823,74
- un excédent reporté de :		225 964,72
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		222 140,98
- un excédent d'investissement de :		217 768,79
- un déficit des restes à réaliser de :		20 000,00
Soit un excédent de financement de :		197 768,79
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT		222 140,98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		222 140,98
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		217 768,79

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

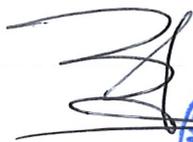
Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget commune

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	1 639 833,00
	Réalisé :	942 231,09
	Reste à réaliser :	219 225,00
Recettes	Prévu :	1 639 833,00
	Réalisé :	1 412 252,46
	Reste à réaliser :	89 568,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	1 628 826,00
	Réalisé :	927 522,38
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 628 826,00
	Réalisé :	1 717 213,69
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		470 021,37
Fonctionnement :		789 691,31
Résultat global :		1 259 712,68

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :		237 464,74
- un excédent reporté de :		552 226,57
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		789 691,31
- un excédent d'investissement de :		470 021,37
- un déficit des restes à réaliser de :		129 657,00
Soit un excédent de financement de :		340 364,37
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT		789 691,31
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		789 691,31
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		470 021,37

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget Atelier Relai

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu :	39 417,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	39 417,00
	Réalisé :	1 400,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	48 017,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	48 017,00
	Réalisé :	48 017,63
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	1 400,00
Fonctionnement :	48 017,63
Résultat global :	49 417,63

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		0,00
- un excédent reporté de :		48 017,63
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		48 017,63
- un excédent d'investissement de :		1 400,00
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un excédent de financement de :		1 400,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT		48 017,63
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		48 017,63
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		1 400,00

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LONDINIÈRES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget Transport Scolaire

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	43 157,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	43 157,00
	Réalisé :	43 157,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	33 870,00
	Réalisé :	26 641,74
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	33 870,00
	Réalisé :	10 115,28
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		43 157,00
Fonctionnement :		-16 526,46
Résultat global :		26 630,54

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		656,46
- un déficit reporté de :		15 870,00
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :		16 526,46
- un excédent d'investissement de :		43 157,00
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un excédent de financement de :		43 157,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DÉFICIT		16 526,46
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		16 526,46
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		43 157,00

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents: Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget Jardin des Pommiers

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	213 171,56
	Réalisé :	183 171,56
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	213 171,56
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	258 317,00
	Réalisé :	118 176,98
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	258 317,00
	Réalisé :	20 955,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-183 171,56
Fonctionnement :		-97 221,98
Résultat global :		-280 393,54

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		93 971,37
- un déficit reporté de :		3 250,61
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :		97 221,98
- un déficit d'investissement de :		183 171,56
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un besoin de financement de :		183 171,56
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DÉFICIT		97 221,98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		97 221,98
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT		183 171,56

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six avril à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude DEPOIX Mrs. LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Le PV du 06 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les délibérations qui suivent sont acceptées à l'unanimité des membres présents sauf mention contraire.

Comptes de gestion – Comptes administratif 2022

01- 20230604 / Budget assainissement

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques LECOURT, adjoint au maire approuve le compte de gestion de l'exercice 2022, visé et certifié par Mme Armelle BILOQUET, maire de Londinières. Le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu :	676 704,00
	Réalisé :	59 483,33
	Reste à réaliser :	5 000,00

Recettes	Prévu :	676 704,00
	Réalisé :	97 560,18
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	617 462,00
	Réalisé :	88 170,81
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	617 462,00
	Réalisé :	492 709,97
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	38 076,85
Fonctionnement :	404 539,16
Résultat global :	442 616,01

Hors de la présence de Mme le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif. Après délibération le conseil municipal adopte l'affectation des résultats comme proposé ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		986,52
- un excédent reporté de :		405 525,68
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		404 539,16
- un excédent d'investissement de :		38 076,85
- un déficit des restes à réaliser de :		5 000,00
Soit un excédent de financement de :		33 076,85
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT		404 539,16
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		404 539,16
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		38 076,85

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LONDINIÈRES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS

En exercice : 15

Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude

Présents : 15

DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien

Votants : 15

ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT

Excusés : 2 suppléants

(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Budgets primitifs 2023

02- 20230604

Le conseil municipal valide et accepte les budgets primitifs 2023 équilibrés et tels que présentés sur les annexes jointes

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

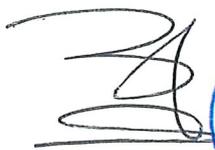
Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE LONDINIÈRES (400)

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Armelle BILOQUET-Jean-Marie DUMOUCHEL- Régine MARTEL-Jacques
LECOURT- François HURARD-Sébastien ANGER-Catherine LEGRAND-Patrice
LEFORT-Angélique LEBOURG-Michel COURTOIS-Stéphanie
DEBEAUVAIS-Nathalie WATTELIER- Marie-Claude DEPOIX - Henri HUSSON -
Sandra EVRARD

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
30 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) secrétaire de séance : Henri HUSSON

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 841 140,00

Recettes : 970 797,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 704 923,00

Recettes : 1 704 923,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 060 365,00 (dont 219 225,00 de RAR)
Recettes : 1 060 365,00 (dont 89 568,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 704 923,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 1 704 923,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Londinières

Le Maire, Armelle BILOQUET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE BUDGET EAU 403 - COMMUNE DE
LONDINIÈRES**

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le six avril le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEPOIX Marie-Claude, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, EVRARD Sandra, LEBOURG Angélique, LECOURT Jacques, DUMOUCHEL Jean-Marie, HURARD François, COURTOIS Michel, ANGER Sébastien, HUSSON Henri, LEFORT Patrice.

Procurator(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
23 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

20 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 706 868,00

Recettes : 726 868,00

Fonctionnement

Dépenses : 273 099,00

Recettes : 273 099,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 726 868,00 (dont 20 000,00 de RAR)

Recettes : 726 868,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 273 099,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 273 099,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le maire Armelle BILOQUET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE BUDGET ASSAINISSEMENT 402-
COMMUNE DE LONDINIÈRES**

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le six avril le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEPOIX Marie-Claude, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, EVRARD Sandra, LEBOURG Angélique, LECOURT Jacques, DUMOUCHEL Jean-Marie, HURARD François, COURTOIS Michel, ANGER Sébastien, HUSSON Henri, LEFORT Patrice.

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
23 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 611 842,00

Recettes : 616 842,00

Fonctionnement

Dépenses : 556 842,00

Recettes : 556 842,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	616 842,00	(dont 5 000,00 de RAR)
Recettes :	616 842,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	556 842,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	556 842,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le maire Armelle BILOQUET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ATELIER RELAIS 405 - COMMUNE DE
LONDINIÈRES

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Armelle BILOQUET-Jean-Marie DUMOUCHEL- Régine MARTEL-Jacques LECOURT- François HURARD-Sébastien ANGER-Catherine LEGRAND-Patrice LEFORT-Angélique LEBOURG-Michel COURTOIS-Stéphanie DEBEAUVAIS-Nathalie WATTELIER- Marie-Claude DEPOIX - Henri HUSSON - Sandra EVRARD

Procurator(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
23 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Henri HUSSON

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 39 417,00

Recettes : 39 417,00

Fonctionnement

Dépenses : 48 017,00

Recettes : 48 017,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	39 417,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	39 417,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	48 017,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	48 017,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le Maire, Armelle BILOQUET



Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le six avril le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEPOIX Marie-Claude, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, EVRARD Sandra, LEBOURG Angélique, LECOURT Jacques, DUMOUCHEL Jean-Marie, HURARD François, COURTOIS Michel, ANGER Sébastien, HUSSON Henri, LEFORT Patrice.

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
23 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 266 376,00

Recettes : 266 376,00

Fonctionnement

Dépenses : 276 376,00

Recettes : 276 376,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	266 376,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	266 376,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	276 376,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	276 376,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le Maire, Armelle BILOQUET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE TRANSPORT SCOLAIRE 450 - COMMUNE
DE LONDINIÈRES**

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le six avril l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, EVRARD Sandra, DEPOIX Marie-Claude, LECOURT Jacques, DUMOUCHEL Jean-Marie, HURARD François, COURTOIS Michel, ANGER Sébastien, HUSSON Henri, LEFORT Patrice.

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
23 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20 avril 2023 A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 43 157,00

Recettes : 43 157,00

Fonctionnement

Dépenses : 37 526,00

Recettes : 37 526,00

Pour rappel, total budget :			
<u>Investissement</u>			
Dépenses :	43 157,00	(dont 0,00 de RAR)	
Recettes :	43 157,00	(dont 0,00 de RAR)	
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses :	37 526,00	(dont 0,00 de RAR)	
Recettes :	37 526,00	(dont 0,00 de RAR)	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le Maire Armelle BILOQUET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LO.JARDIN DES POMMIERS 495 COMMUNE DE
LONDINIÈRES

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt trois le six avril le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire Armelle BILOQUET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, EVRARD Sandra, DEPOIX Marie-Claude, LECOURT Jacques, DUMOUCHEL Jean-Marie, HURARD François, COURTOIS Michel, ANGER Sébastien, HUSSON Henri, LEFORT Patrice.

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
23 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
23 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) secrétaire de séance : HUSSON Henri

20 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

20 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Armelle BILOQUET

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 278 172,00

Recettes : 278 172,00

Fonctionnement

Dépenses : 442 222,00

Recettes : 442 222,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 278 172,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 278 172,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 442 222,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 442 222,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LONDINIÈRES

Le Maire Armelle BILOQUET



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (€)

ASSOCIATIONS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Anciens combattants	235	235	235	235	235		
AAAFN	100	100	100	100	100		
Du livre au masque	500	500	500	500	500	500	500
Club du bon accueil	200	200	200	200	200		
Sarabande	200	200	200	200	200	200	200
Pêcheur Eaulnais	400	400	400	400	400	400	400
Karaté club	170	170	170	170	170		
USL Football (Union Sport. Lundi)	3000	3000	3000	3000	3000	4000	3000
USL Handball	2000	2000	1140	2000	2000	2500	2500
UNSS (Asso.Sportive Collège)	150	150	150	150	150		
Judo Envermeu			300	300	300	300	
Comité des fêtes	7800	7800	7800	7800	7800	7800	8000
Coop.éc.primaire	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
Coop.éc.maternelle	850	850	850	850	850	850	850
Cté communal des fêtes	3500	3500	3500	3500	3500	3000	3000
Tennis	700	700	700	1400		1000	1000

ASSOCIATIONS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Marpa part.ent.	800	800	800	800	800	500	500
Rythm'n show » du rire au rêve (clip Mr LEMARIE)						2000	
Rencontres-en-Pays-de-Bray*	300*	300*					
Tennis de table Fresnoy	150	150	150	150			
CFA BTP	50*	50*		100	50	70	75
CFA Horticole « Par-tage »	50*	50*					
Syndicat d'initiative	200 + 150 concours photos	200	200	200			
Moto-cross (homologation)			2400				
Amicale des Sapeurs Pompiers				500€			500
Comité des fêtes (subvention exceptionnelle pour Association Prader Willi)				500€			500
CCI Rouen (journée com.proximité)				150			
							155 € + 155 € (6288) autres services extérieurs le 20.12.22
Energies Commerciales (cartes cadeaux Noël)				3000			
Club canin CECL					943.44		500
TOTAL	23330	21105	24945	27355	23 398.44	25 475.00	23 725.00
Provision	670 €	2 895 €	55 €	645	4 601.56	525	3 275
TOTAL (inscrit au budget)	24 000	24 000	25 000	28 000	28 000	26 000	27 000

* A la demande / °° Non réclamé

20 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES VERBAL DE SEANCE

DEPARTEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEINE-MARITIME

DE LA COMMUNE DE LONDINIERES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS

En exercice : 15

Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude

Présents : 15

DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien

Votants : 15

ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT

Excusés : 2 suppléants

(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Taux impositions 2023

04- 20230604

Le conseil municipal valide et accepte les taux d'imposition tels que présentés sur l'annexe jointe à savoir :

Taxe d'Habitation : 15.68%

Taxe foncière sur le bâti : 41.28%

Taxe foncière sur le non bâti : 29.88%

CFE : 16.66%

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20 AVR. 2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



TAUX DE FISCALITE : TAXES DIRECTES LOCALES

TAUX D'IMPOSITION 2023	
Taxe d'habitation	15.68 %
Taxe foncière sur le bâti	15.92 + 25.36 = 41.28 %
Taxe foncière sur le non bâti	29.88 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : locaux ou terrains	16.66 %

20 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LONDINIERES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Contrat agent technique

05- 20230604

Le conseil municipal accepte que le contrat à durée déterminée de Monsieur Nelson CAJOT soit établi sur les mêmes bases que celles énoncées sur la délibération précédente mais avec une durée de trois ans. Monsieur CAJOT Nelson est donc bénéficiaire d'un CDD de trois ans qui s'étend du 13 mars 2023 au 13 mars 2026.

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LONDINIÈRES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Frais chauffage SDIS / Facturation eau SDIS

06- 20230604

Le conseil municipal accepte le versement de la somme de 1572.21€ au SDIS pour remboursement des frais de chauffage. Il demande également à Mme le maire de leur facturer l'eau consommée.

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

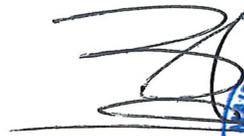
Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LONDINIERES

Date de Convocation

23.03.2023

L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage

23.03.2023

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Excusés : 2 suppléants

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS
Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude
DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien
ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT
(Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine)

M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Subventions 2023

03- 20230604

Le conseil municipal valide et accepte les subventions telles que présentes dans le tableau ci-joint et la subvention de 650€ pour le SMUR de EU.

Voix Pour : 15

Voix contre : 0

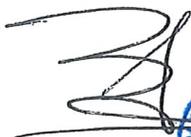
Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20.04.2023

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,




Date de Convocation

23.03.2023 L'An Deux mil vingt-trois le six mars à 20h00

Date d'affichage le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique

23.03.2023 sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers

Etaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, DEBEAUVAIS

En exercice : 15 Stéphanie, WATTELIER Nathalie, LEBOURG Angélique, Sandra EVRARD - Marie-Claude

Présents : 15 DEPOIX Mrs LECOURT Jacques, François HURARD, Michel COURTOIS, Sébastien

Votants : 15 ANGER, Jean-Marie DUMOUCHEL, Henri HUSSON – Patrice LEFORT

Excusés : 2 suppléants (Adrien COURTOIS) - (BELLET Régine) -M HUSSON Henri est élu secrétaire de séance.

Affaires courantes

07- 20230604

- 1) Le conseil municipal accepte le versement de la somme de 4200^e au CCAS pour les bons cadeaux 2022.
- 2) Monsieur Dumouchel dresse le bilan des travaux et annonce le compte rendu de la réunion dernière avec le SDE76.
- 3) Madame le maire précise qu'elle a pris contact (à titre informatif) avec le service juridique de l'association des maires de France concernant le bail qui relie la commune au moto-cross.
- 4) Le conseil municipal prend conscience que les travaux sont nécessaires dans le local commercial acquis dernièrement 9 rue du général de gaulle.
- 5) Monsieur Lecourt dresse le compte rendu de la réunion dernière avec le syndicat Caux Nord Est.
- 6) Madame Martel annonce que les candidats à l'encadrement du centre de loisirs seront reçus prochainement.
- 7) Madame le maire revient sur les projets de la commune tel que l'extension de la voie douce / piste cyclable dans la commune.
- 8) Madame le maire signale qu'un conseiller aux décideurs locaux va être affecté à la Trésorerie de Neufchâtel en Bray ; ce qui lui permettra de se déplacer dans les communes ou dans les bureaux de permanence des communautés de communes pour apporter l'aide nécessaire aux élus et autres partenaire comptables dans les collectivités.
- 9) Réunion cimetièrre programmée le mercredi 12 avril 2023 à 9h00.

10) Voix Pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire par Mme Armelle BILOQUET, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

Ainsi délibéré et signé les jours, mois et ans sus dits.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire

